



Dépêche n°602497

Ruralité : signature d'une convention entre l'académie de Caen et l'Orne pour une "école de qualité et de proximité"

L'académie de Caen annonce début mars 2019 la signature d'une convention ruralité (https://www.ac-caen.fr/mediatheque/communication/actualites/2019/03/dsden61_convention_cadre_ruralite.pdf) dans l'Orne pour "le renforcement d'une école rurale de qualité et de proximité" avec la préfète du département, le conseil départemental et l'association des maires de l'Orne. Sur ce territoire, le nombre d'écoles est passé de 191 en 2014 à 175 en 2017. L'engagement de l'État consiste en un appui financier aux projets et un "accès privilégié aux crédits d'investissement et d'équipement pour le fonctionnement (numérique, classe d'accueil des tout-petits, scolarisation des enfants en situation de handicap...). Côté rectorat, la Dasen (Direction académique des services de l'Éducation nationale) s'engage en particulier à "décorrélérer l'évolution du nombre de postes de personnels enseignant de l'évolution démographique ornaise et de ses projections, en privilégiant l'objectif de création d'une école rurale de qualité et de proximité, et de parcours d'excellence".

Académies (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21166>)